



Interview d'Alexandra Richard

Adjointe en charge de l'urbanisme

Attachée à la commune, Alexandra tient à en préserver son charme et son authenticité. Elle s'est donc engagée dans la vie politique locale et en gérant l'urbanisme.

Un domaine complexe qui nécessite une réflexion sur le long terme et qui impose de se poser des questions fondamentales : Que sera notre commune demain ? Quel visage souhaitons-nous lui donner ? Comment préserver nos valeurs et notre histoire ? Quels seront les problèmes que nous allons rencontrer ?

Chaque demande de travaux fait l'objet d'une instruction dans un délai plus ou moins long selon l'importance et la localisation du projet. Les déclarations préalables (petite extension, changement de fenêtres, clôture, ...) sont traitées à ce jour directement par la Mairie. Les permis de construire et permis d'aménager sont quant à eux traités par l'Agglo Seine-Eure après que la commission d'urbanisme ait émis un avis sur le projet. La décision définitive revient quoi qu'il en soit au Maire.

Pour instruire les dossiers de manière juste et équitable, nous pouvons et devons nous appuyer sur un règlement intercommunal approuvé et voté en 2019 par la précédente équipe municipale. Ce règlement plus communément appelé « PLUi-H* » fixe les règles d'aménagement et d'utilisation des sols sur notre commune. La commission d'urbanisme s'accorde à dire que nous héritons d'un règlement qui ne correspond ni à nos attentes ni à nos objectifs.

Ce dernier a ouvert la porte à une urbanisation rapide et massive sans prendre en compte les problématiques de voirie existantes ni les capacités d'accueil de nos infrastructures communales telles que l'école, le restaurant scolaire ou encore le centre de loisirs. Nous en voyons déjà les conséquences puisque le centre des Fripouilles n'est plus en mesure de répondre aux attentes des parents le mercredi et lors des vacances scolaires.

Conscients de nos responsabilités, nous travaillons avec les services de l'Agglomération à faire évoluer cette réglementation afin, certes, d'urbaniser mais de manière modérée et maîtrisée tout en respectant le caractère rural de notre village.

Gérer l'urbanisme à Criquebeuf-sur-Seine nécessite également de prendre en compte le risque d'inondation lié à la Seine et à l'Eure. Notre priorité est avant tout de protéger les habitants face à ce risque qu'il ne faut pas négliger, notamment à l'heure où les aléas climatiques s'accroissent.

Ne rien faire aujourd'hui serait contraire à l'intérêt de ceux qui viendront après nous et cela nous l'avons bien intégré dans la gestion de notre urbanisme local.

Avec Valérie Dubreuil, secrétaire à l'urbanisme, nous restons à votre disposition pour vous accompagner dans vos projets.

* PLUi-H : Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de programme de l'Habitat (ex CASE)

Quelle démarche pour votre projet ?

Même si aucune formalité n'est requise, votre projet doit respecter le règlement du PLUi-H.

Démolition totale ou partielle = permis de démolir (délai instruction 2 mois)

Coupe ou élagage espace boisé classé = DP

Abri de jardin, garage, pergola, carport (construction isolée) ≤5 m² = aucune formalité >5 m² et ≤20 m² = DP >20 m² = PC

Construction maison par un particulier = PC surface plancher <150 m² = pas d'architecte surface plancher ≥150 m² = architecte obligatoire

DP = déclaration préalable (délai instruction 1 mois) PC = permis de construire (délai instruction 2 mois maison individuelle 3 mois proiets)

Changement de destination sans travaux de modification de façade ou sur les structures porteuses du bâtiment = DP avec travaux = PC

Fenêtre de toit, panneaux photovoltaïques = DP Modification de toiture = DP

Modification aspect extérieur ajout ou suppression fenêtre, menuiseries extérieures, travaux sur toiture, transformation de garage en pièce de vie = DP ravalement de façade à l'identique = aucune formalité

Extension : véranda, garage, surélévation pièce ≤ 20 m² = DP 20 à 40 m² en zone U = DP (sauf si seuil de 150 m² surface de plancher dépassé du fait du projet) > 40 m² = PC

Piscine non couverte ≤ 10 m² ou restant moins de 3 mois = aucune formalité bassin >10 m² et ≤100 m² = DP bassin > 100 m² = PC Piscine couverte couverture H<1,8 m = DP couverture H>1,80 m = PC

Clôture et portail = DP clôtures en périmètre monuments historiques et sites classés ou inscrits = DP

Zone U = zone urbaine Zone A = zone agricole Zone N = zone naturelle H = Hauteur



Infos pratiques

Infos transports

A partir du 1^{er} septembre, le numéro des lignes commerciales du réseau NOMAD Car change !



L'objectif de cette nouvelle numérotation est d'éviter d'avoir plusieurs lignes portant le même numéro en Normandie, ce qui était par exemple le cas dans le Calvados et la Seine-Maritime. Cette étape d'harmonisation va permettre au réseau de gagner en clarté et cohérence.

Une carte interactive vous aidera à repérer d'un seul coup d'œil le nouveau numéro de votre ligne sur <https://www.normandie.fr/horaires-et-itineraires>

Pour toutes demandes de renseignements : nomad-car@normandie.fr ou par téléphone au 02 22 55 00 10

Vous recherchez un artisan, un commerçant ?

Il n'est pas toujours aisé de trouver les coordonnées d'artisan ou de commerçant proche de chez vous.

Notre site internet est là pour vous aider. N'hésitez pas à le consulter pour combler votre attente.

A vos marques, cliquez !

<https://criquebeuf-seine.fr/marche-commerces-entreprises/>

Entreprises ! Contactez-nous pour figurer dans l'annuaire.

Alertez-nous !

<https://criquebeuf-seine.fr/alertez-nous/>

A partir de notre site Internet, vous avez la possibilité d'alerter directement les services municipaux compétents, en cliquant sur le bouton **Alertez-nous** disponible sur la page d'accueil. L'utilisation est très simple :

Etape 1 : Localisation

Cliquez sur la carte pour indiquer l'adresse de signalement ou appuyez sur la loupe en bas à droite de l'écran Saisissez le nom de la rue.

Etape 2 : Photo

Ajoutez une photo, si vous le souhaitez.

Etape 3 : Description

Décrivez le problème rencontré.

Etape 4 : Mes coordonnées

Indiquez vos coordonnées complètes.

Cochez la case « j'accepte la politique de confidentialité » et cliquez sur le bouton

J'ALERTE MA VILLE



Lettre n° 6 - Septembre 2022

Directeur de la publication : Jérémy Thirez
Co-directeur de la publication : Damien Demonchy
Rédacteurs : Caroline Mallet-Scalessa, Christophe Bouquet, Damien Demonchy, Fabrice Le Fessant, Christelle Demante, Jérémy Thirez
Mise en page : Damien Demonchy
Impression : IC4
Imprimé sur du papier recyclé
Distribution : Mairie - 800 exemplaires
Crédit photos : Mairie
Pour contacter la rédaction : bulletin-info@criquebeuf-seine.fr

Conception - Mairie - Impression : IC4 (02 32 14 07 54) - Ne pas jeter sur la voie publique



Bulletin d'informations municipales

Le P'tit Criquebeuvien



Mairie de Criquebeuf-sur-Seine

02 35 81 63 96

mairie@criquebeuf-seine.fr

www.criquebeuf-seine.fr

Suivez l'actualité de votre commune sur Facebook

Sommaire

- Page 2 : Edito / Du changement à la Direction Générale des Services
- Page 3 : Dans le rétro
- Page 4 : La vie de la commune
- Page 5 : Interview
- Page 6 : Infos pratiques

Accueil du public :

du lundi au jeudi de 13h45 à 16h
vendredi et samedi de 10h à 11h30

Permanence du maire et des adjoints :
sur rendez-vous

N°6
Septembre 2022



ÉDITO

Chers amis Criquebeuviens,

Plus de deux années se sont écoulées depuis le début de ce mandat dans des conditions sanitaires, géopolitiques, économiques et climatiques assez exceptionnelles. Dans ces moments difficiles, la responsabilité que je porte comme premier magistrat de notre village impose une certaine humilité et renforce ma conscience que les valeurs d'humanité doivent présider à toute décision.

La vie est une succession de leçons qui doivent être vécues pour être comprises. Nous devons donc agir pour ne pas subir. C'est en puisant dans notre imagination, notre énergie et notre volonté que nous mènerons les actions nécessaires et courageuses pour le bien-être de notre commune.

Les projets réalisés depuis le début de cette nouvelle mandature, et je pense que vous les avez remarqués, témoignent que rien n'est impossible quand on a la volonté d'atteindre un objectif commun.

Jérémie Thirez

Maire de Criquebeuf-sur-Seine

C'est d'ailleurs dans la concrétisation de chacun de ces projets que je trouve cet optimisme indispensable à la gestion de la destinée de cette belle commune de Criquebeuf-sur-Seine.

Le recensement de la population initialement prévu en 2021 mais annulé pour cause COVID débutera en janvier 2023. Il s'agit d'une étape importante et obligatoire dans la vie d'une collectivité car les informations recueillies sont essentielles pour anticiper les besoins à venir. Je compte sur chacun et chacune d'entre vous pour réserver le meilleur accueil à nos agents recenseurs.

N'oubliez pas que je reste disponible pour échanger avec chacun d'entre vous et que vos remarques sont toujours les bienvenues, elles m'enrichissent chaque jour pour mieux vous servir.

Je vous souhaite une bonne lecture !

Avec tout mon dévouement.

Du changement à la Direction Générale des Services

Christelle Demante remplace Fabrice Le Fessant à la Direction Générale des Services de Criquebeuf-sur-Seine.

Interview à 2 voix pour parler du poste de Directeur Général des Services et de ses missions.

Fabrice Le Fessant a pris ses fonctions en septembre 2020. Il travaille dans la Fonction Publique Territoriale depuis de nombreuses années. « Grâce à mes précédents postes et les compétences acquises, j'ai pris beaucoup de plaisir à occuper le poste de Directeur Général des Services à Criquebeuf-sur-Seine » explique-t-il.

En deux ans, d'importants projets ont été menés sous l'impulsion de l'équipe municipale. « Il y a néanmoins encore du travail. Toutefois, une belle opportunité s'est présentée à moi plus tôt que prévue. C'est pourquoi je quitte aujourd'hui mon poste pour d'autres horizons professionnels. Je pars serein grâce à l'arrivée de Christelle Demante qui prend mes fonctions à partir du 29 août 2022 » complète-t-il.

Une nouvelle Directrice Générale des Services (DGS) aux manettes

Afin d'assurer la continuité de service, Fabrice et Christelle ont travaillé ensemble du 22 au 26 août 2022. Christelle Demante vient du territoire. Elle a travaillé plus de 5 ans à la Mairie d'Acquigny en tant que

secrétaire de mairie. « La secrétaire de mairie gère à elle seule l'administration de la commune : état civil, urbanisme, actes administratifs, budget, Je souhaitais pouvoir passer la vitesse supérieure en tant que DGS » témoigne-t-elle.

A Criquebeuf-sur-Seine, ce sont au total 16 agents communaux qui travaillent au quotidien pour offrir aux habitants un service public de qualité. « J'ai beaucoup apprécié la proximité avec les habitants et la mise en œuvre de la politique menée par le Maire et le Conseil Municipal » témoigne Fabrice Le Fessant.

« Mon rôle est de travailler dans l'ombre. J'apprécie de pouvoir apporter ma contribution à l'administration du village » complète Christelle Demante.

Quelles sont les missions du Directeur Général des Services ?

« Être Directeur Général des Services, c'est gérer l'administration d'une commune. C'est aussi apporter du conseil aux élus, assurer la sécurité juridique et gérer le quotidien » conclut-il.



Une rentrée haute en couleurs

Après un rapide passage par l'aire de jeux, nos jeunes écoliers, cartable et trousse neufs à dos, ont retrouvé leurs copains et copines avant de découvrir leur nouvelle classe. Ils ont pu rencontrer notre député, Philippe Brun, pour un moment d'échange en toute simplicité.

La commune s'associe aux frais de scolarité pour les collégiens et lycéens en allouant des bons aux familles, sous conditions.

N'oubliez pas de venir les chercher en Mairie (35 € pour les collégiens et 45 € pour les lycéens).

4 juin 2022 : une date qui restera gravée dans nos mémoires !



Un phénomène climatique sans précédent a touché durement une partie du village. 250 dossiers de sinistre, 1/3 de la population Criquebeuvienne touché, 6 entreprises sinistrées, plus de 20 hectares de plaine maraîchère ravagés.

Face aux importants dégâts, les habitants, les municipalités voisines et les services de l'Agglo Seine-Eure se sont rapidement mobilisés pour venir en aide aux sinistrés. Une cellule de soutien psychologique a été mise en place afin d'apporter soutien et écoute aux familles. La Commune et la Communauté d'agglomération Seine-Eure ont voté une aide d'urgence financière en faveur de la filière maraîchère, essentielle à l'équilibre alimentaire de notre territoire. La demande de reconnaissance en état de catastrophe naturelle a malheureusement été rejetée par l'Etat. Celle de reconnaissance de l'état de calamité agricole est quant à elle toujours en cours d'instruction.

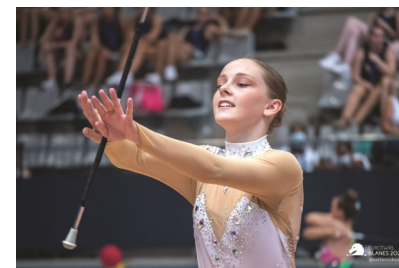
Un été festif !



Rassemblement de véhicules anciens, la fête du village, les musicales de Normandie.

Une championne d'Europe à Criquebeuf !

Toutes nos félicitations à Morgane Odienne qui remporte la médaille d'or de Twirling bâton lors de la Coupe d'Europe qui s'est déroulée en Espagne. Une championne qui a dignement représenté son pays, sa région, son club et sa commune « Criquebeuf-sur-Seine ».



Dans le rétro



La sécurité de chacun signifie la sécurité de tous !

L'implantation de dix nouvelles caméras a été décidée par la Municipalité, en concertation avec la police municipale et la gendarmerie.

Ce dispositif de surveillance sera étendu à l'ensemble des entrées/sorties de notre commune afin de lutter plus efficacement contre tout acte de malveillance.

Ces caméras ne sont en aucun cas un obstacle à la liberté individuelle des Criquebeuvien(ne)s puisqu'elles filment uniquement ce qui se passe sur le domaine public. Seule une personne habilitée, formée et sensibilisée aux règles de mise en œuvre de la vidéo protection peut exploiter les images enregistrées en cas de nécessité.

Coût : 53 346 € TTC (financement à 20% par l'État et le reste à charge de la Commune)

Octobre Rose 2^e édition

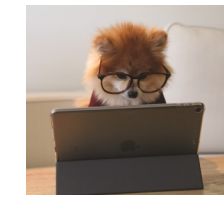
L'édition 2021 avait été une réussite par votre très forte participation ayant permis de récolter près de 4 000 € au profit de la lutte contre le cancer du sein. Notre commune s'associe de nouveau à cette opération en organisant différents événements sur le mois d'octobre. L'objectif est fixé : faire encore mieux que l'an passé.



- **Mercredi 28 septembre** : vente de gâteaux confectionnés par les aînés de l'association Repas Part'âges et de billets de tombola à partir de 16h sur le marché. Stand d'accueil pour les dernières inscriptions « Marche Rose ».
- **Samedi 1^{er} octobre** : soirée repas dansant avec tombola à la salle des fêtes de Martot.
- **Dimanche 9 octobre** : marche rose de 6 kms, dans le village et les bords de l'Eure. Rassemblement dès 9h pour un départ de la marche à 10h30.
- **Samedi 22 octobre** : Fête de la peinture organisée par le centre de loisirs à partir de 9h.



La vie de la commune



Des Séniors connectés

Internet, smartphone, tablette, cloud, cookies, webcam... Autant de termes qui ne parlent pas toujours à nos aînés. La commune, en partenariat avec l'association « Part'âges numériques », met en

place des ateliers collectifs pour se familiariser avec les nouvelles technologies. Une réunion d'information est programmée le mercredi 19 octobre de 14h à 16h à la salle des fêtes pour présenter ce projet.

La fibre optique arrive. ENFIN !

Nous ne pouvons pas dire qu'elle soit arrivée à la vitesse de la lumière, le déploiement de la fibre optique dans notre commune se poursuit.

La commune est divisée en 3 zones avec des dates d'éligibilité différentes : rue du rond de l'Eure jusqu'à Martot (depuis juillet 2022), rue du rond de l'Eure jusqu'à l'école, de l'école jusqu'à Bon Port (aucune date prévisionnelle n'a encore été communiquée à la commune). Restez vigilants sur le démarchage commercial non autorisé à ce jour pour les 2 zones restantes.

Pour bénéficier de la fibre, des frais de raccordement sont à prévoir (110€), mais en général pris en charge par l'opérateur. Renseignez-vous sur le site Internet ou en boutique des opérateurs qui vous feront une offre commerciale et finaliseront le raccordement de la voie publique jusqu'à votre habitation.

Plus d'information sur le site <https://eure-normandie-thd.fr/>

A vos agendas !



- Festival international de cerfs-volants : 17 septembre 2022
- Nettoyage des berges de la Seine : 25 septembre 2022
- Vente de gâteaux et de billets de tombola : 28 septembre 2022
- Repas Octobre Rose : 1^{er} octobre 2022
- Marche Octobre Rose : 9 octobre 2022
- Repas des Séniors : 16 octobre 2022
- Fête de la peinture : 22 octobre 2022
- Noël des enfants : 7 décembre 2022
- Distribution du colis de Noël : 17 décembre 2022
- Distribution de la galette : 7 janvier 2023
- Vœux du maire : 13 janvier 2023